

	Mesures de Suivi	Source	Valeur Cible	Unité de Mesure	Enjeux	
4.1 Chapitre Urbanisme						
	Densité	m ² construits	PL et PU	Ne pas dépasser les seuils donnés par zone	m ² de plancher tel que défini au PRAS	S'assurer que les projets développés s'inscrivent dans les densités définies, par zone, au sein du PAD
	Mixité	Superficie par affectation au sens du PRAS	PL et PU	S'inscrire dans les seuils imposés par le PAD	m ² de plancher tel que défini au PRAS	Avoir un regard sur la manière dont se met en place la mixité recherchée au sein du quartier : Les m ² de superficies bâties caractériseront le futur quartier et conditionneront une part importante des incidences. <i>NB : Les commerces et bureaux sont déjà suivis par les Observatoires correspondant.</i>
4.2 Chapitre Social et Economique						
	Ambitions Média	Typologies des Entreprises	Commune	Liste des entreprises présentes sur le site	Activités médias	Le PAD vise à la création d'un pôle média (en plus d'un quartier mixte) : cette spécificité devra se traduire dans les types d'entreprises présentes sur place.
	Dynamisme économique	Nombre d'emploi créés, taux d'occupation des espaces commerciaux, médias, bureaux			Nombre d'emploi Nombre de cellules vides	Observer la dynamique économique atteinte : identifier les éventuelles évolutions souhaitables
	Population	Nombre de logements créés	PL et PU		Nombre de logements créés	Suivre l'offre en matière de logements : la mise en œuvre du PAD implique de nombreux enjeux en matière de création de logement
	Population	Type de logements créés	PL et PU		Nombre de logements créés, selon leur type (taille)	Suivre l'évolution de l'offre en matière de logements, mais également la variation des typologies
	Population	Type de logements créés	PL et PU	50% de logement à finalité sociale dans le contexte du quartier	%	Disponibilité des logements à finalité sociale. Assurer une accessibilité au logement pour une diversité de profils socio-économiques au sein du quartier
	Répartition du programme	Nombre de places créées en matière d'équipements	PL et PU	Atteindre au minimum la création des établissements scolaires préconisés par le PAD. Répondre aux besoins générés par la mise en œuvre du plan en matière d'accueil de la petite enfance	Nombre de places créées dans les écoles Nombre de places créées en crèche	Suivre l'offre en matière d'équipement : Les équipements constituent un service essentiel pour les futurs habitants du quartier.
4.3 Chapitre Mobilité						
	Déplacements supplémentaires	Suivi de la saturation des équipements de transport alternatifs à la voiture (bus, tram, train, stationnement vélo, vélo et auto partagés, etc.)	Bruxelles Mobilité	Répartition des parts modales fixées par les plan de mobilité	%	Suivre l'offre en mobilité : piéton, cycliste, transports en commun. <i>NB : l'évolution de la part modale ne peut être étudiée dans le périmètre du site uniquement, cette évolution doit être étudiée à une échelle plus large</i>
		Le calcul du taux de saturation doit être adapté à chaque service. Il doit avoir pour objectif de détecter la nécessité d'une évolution de l'offre qui devrait être ensuite communiquée au service concerné.	Bruxelles Mobilité	80% Par exemple, le taux de saturation peut être calculé de la manière suivante : x Pour les bus, trams et trains : passager/heure au regard de la capacité x voitures/vélos partagés : heures avec moins de 1 voiture/2 vélos disponible par station < valeur à définir.	%	Les comportements en matière de mobilité impacteront de manière importante la qualité de vie dans le quartier et la saturation des axes voisins. Ces comportements sont influencés fortement par l'offre en modes de déplacement alternatif à la voiture et leur saturation.
	Transports en commun	fréquence et taux d'utilisation de l'offre en transport en commun (ligne de tram et des bus)	Comptages STIB			Adapter l'offre à la demande. Identifier des difficultés éventuelles pour les utilisateurs afin de pouvoir faire évoluer le réseau en conséquence (praticabilité, habitudes, desserte, fréquence, confort d'usage...)
4.4 Chapitre Acoustique						
	Les sources liées aux activités	Collecter les plaintes des habitants Une structure de collecte des plaintes est déjà en place auprès de Bruxelles Environnement.	BE	Tendre vers 0	Nombre de plaintes 'pertinentes'	Suivre la qualité acoustique du quartier au regard de la mixité des usages : Le nombre et la nature des éventuelles plaintes des futurs habitants participeront à caractériser la qualité acoustique du quartier.
4.6 Chapitre Air						

Pollution liées aux activités/affectations	/	/	/	/	Ces enjeux dépassent l'échelle du site (qui y contribue) et sont déjà suivis en détail via l'état de l'environnement (émission de CO2, qualité de l'air, etc.)
--	---	---	---	---	--

4.8 Chapitre Energie

Approvisionnement énergétique					
Energie renouvelables	(Suivre la consommation énergétique du site au regard des performances prévues par la PEB)	/	/	/	Le suivi des consommations à l'échelle du site ne permet pas de cibler des actions spécifiques à mettre en oeuvre au regard de la mixité d'activité sur le site. NB : Par ailleurs, la qualité énergétique du site est en grande partie assurée par la réglementation.

4.9 Chapitre Sol

Pollution	(Suivre l'inventaire de l'état du sol)	/	/	/	Les situaion de pollution identifiées devront être géré au fur et à mesure de la mise en oeuvre du plan. C'est donc la législation qui est d'application en la matière.
-----------	--	---	---	---	---

4.10 Chapitre Eau

Infiltration eau de pluie	Taux d'imperméabilisation du site	PU et / ou Monitoring des quartiers	/	%	Suivre le phénomène d'imperméabilisation : influence directement la gestion des risques liés aux pluies orageuses.
---------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------	---	---	--

4.11 Chapitre Faune et flore

Milieux environnementaux et paysagers	Coefficient de Biotope par Surface (CBS)	PL et PU	Minimum 0,3	Score CBS	Suivre la présence de la végétation dans le quartier : elle est primordiale à la qualité de vie dans le quartier
Qualité de l'habitat pour la faune	Maintien et renforcement des milieux écologiques	PL et PU	Maintien ou augmentation des superficies propices au développement de la faune locale	m ²	Porter un regard particulier sur la qualité et la diversité des plantations, la qualité des milieux écologiques créés en regard des besoins de la faune locale
Protection des espèces protégées	Suivi de l'évolution de la population de lérots au sein du site	Observations de terrain, Plan de Gestion	Maintien ou augmentation de la population sur site	Nombre d'individus	Assurer que les populations sur site sont maintenues avant et après les phases de chantiers.
Entretien des espaces ouverts	Etat et fréquence d'entretien des espaces public et espaces verts	Observations de terrain, Plan de Gestion	Espace maintenu en bon état de propreté et d'entretien	/	Assurer la qualité d'utilisation du site pour les usagers. Prévenir les risques de comportements non souhaitables, en particulier pour le maintien des espèces protégées
Rôle des espaces verts	Superficie de toitures vertes accessibles au public	PL et PU	/	m ²	Suivre la création de toitures vertes accessibles au public : elle participera à la qualité de vie sur le site et à la maximisation de la biodiversité en milieu urbain
	Superficie de projets d'agriculture urbaine	PL et PU	/	m ²	Suivre le développement du potentiel en agriculture urabine ; il participera au développement de la vie du quartier et à la diversification des usages liés à la présence de la nature en ville

4.12 Chapitre Déchets

Gestion des déchets	(Quantité de déchets par catégorie)	/	/	taux de recyclage, efficacité de la collecte et du traitement des déchets	Le suivi de la quantité de déchets à l'échelle du site ne devrait pas permettre d'offrir d'actions spécifiques à mettre en oeuvre au regard de la mixité d'activité sur le site. Cet indicateur semble donc plus pertinent à une échelle plus locale. Ces données sont disponibles auprès de Bruxelles Propreté. Notons qu'il s'agit cependant de plus en plus d'informations à nature commerciale difficiles à obtenir.
Circularité	Utilisation de matériaux issus des filières de réemploi (sur site et hors site)	PU + système de traçabilité s'assurer de l'origine des matériaux réemployé	Elle peuvent varier selon les possibilités techniques. Des valeurs cibles progressives par phases peuvent être définies selon l'évolution de l'opérationnalisation	Pourcentage, Volume, Valeurs, Empreinte Carbone,	Encourager la circularité au sein du projet. Valoriser les matériaux en place, qui seront issus de la déconstruction des bâtiments existants Pour fixer ces valeurs cibles, il est important de mener une évaluation préalable des flux de matériaux disponibles pour le réemploi, de la compatibilité avec les normes techniques et de sécurité, et de l'impact environnemental de leur utilisation.